

TABLE DES MATIÈRES

<i>1. L'objet du droit international : expansion de son champ d'application matériel</i>	5
A. Les relations internationales <i>stricto sensu</i>	5
1. Typologie des relations internationales	5
2. Fonction du droit international	6
B. Les relations transnationales	8
1. « Rapports d'autorité » : les relations avec la puissance publique étrangère	8
2. « Rapports privés » : les relations entre particuliers	10
C. Les relations internes	12
<i>§2. Les sujets du droit international : extension de son champ d'application personnel</i>	14
A. Les sujets de droit international : Etats et organisations internationales	14
1. Les sujets originaires : les Etats	14
2. Les sujets dérivés : les organisations internationales	18
B. Les personnes physiques et morales de droit interne : sujets du droit international	20
1. La personnalité	20
2. La capacité	21
a. La capacité procédurale	21
b. La capacité substantielle	23
3. La condition : du traitement des étrangers à la protection de la personne humaine	23
a. Identification des étrangers : la nationalité	24
b. Circulation internationale des étrangers	26
c. Condition territoriale des étrangers	29
d. Protection de la personne humaine : droit humanitaire et droits de l'homme	33
<i>§3. Caractéristiques du droit international : permanence des techniques juridiques internationales</i>	36
A. L'organisation du droit international ? Hiérarchie et anarchie	36
B. La mise en œuvre du droit international ? Validité et opposabilité	38
C. Les techniques juridiques internationales : formation, application, exécution	39

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

TABLE DES MATIÈRES

TITRE I. LA FORMATION DU DROIT INTERNATIONAL

Chapitre I. La formation coutumière du droit international.....	45
Section I. La formation objective de la coutume : la naissance de la règle coutumière	45
§1. <i>L'élément matériel : la pratique</i>	45
A. Les éléments répétés : les « précédents ».....	45
1. <i>L'auteur du précédent : « coutumes publiques » et « coutumes privées »</i>	45
2. <i>La forme du précédent : actions, tolérances et consécration</i>	47
B. La répétition des éléments : la pratique.....	48
§2. <i>L'élément psychologique : l'opinio iuris</i>	50
A. Le problème théorique : volonté de créer une règle ou conscience d'y obéir ? ..	50
B. Les solutions juridiques : volonté de créer une règle et conscience d'y obéir.....	51
1. <i>Preuve de la volonté initiale et de la conscience ultérieure</i>	51
2. <i>Bons précédents et mauvaises pratiques ?</i>	52
Section II. La formation subjective : l'opposabilité de la coutume	53
§1. <i>L'opposabilité aux sujets de droit international : la « coutume-contrat »</i>	53
§2. <i>L'opposabilité aux sujets de droit interne : la « coutume-loi »</i>	55
Section III. Le statut de la coutume.....	57
§1. <i>L'énonciation de la coutume</i>	57
§2. <i>L'autorité de la coutume</i>	58
Chapitre II. La formation conventionnelle du droit international.....	61
Section I. La conclusion des traités	62
§1. <i>L'accord</i>	62
A. Le pouvoir de traiter	62
1. <i>Les personnes : la capacité</i>	62
2. <i>Les représentants : le mandat</i>	63
B. La procédure d'élaboration.....	65
1. <i>La négociation</i>	65
2. <i>L'adoption</i>	65
3. <i>L'authentification</i>	66
§2. <i>L'engagement</i>	67
A. La procédure d'engagement	67
1. <i>Les procédures internationales d'engagement</i>	67
2. <i>Les procédures françaises d'engagement</i>	70
a. <i>L'autorisation législative : contrôle parlementaire et référendum</i>	71

TABLE DES MATIÈRES

b. L'autorisation constitutionnelle : contrôle et révision constitutionnels	74
c. L'invocabilité interne (renvoi) : la publication au journal officiel.....	75
B. L'étendue de l'engagement : les réserves	75
1. <i>Formulation des réserves</i>	75
a. Identification	75
b. Conditions de validité	77
2. <i>Réactions aux réserves</i>	78
a. L'acceptation des réserves.....	78
b. L'objection aux réserves	79
3. <i>Effets des réserves</i>	80
§3. <i>La nullité</i>	82
A. Validité externe du traité : vices du consentement et excès de pouvoir	83
1. <i>Les vices du consentement</i>	83
2. <i>L'excès de pouvoir</i>	84
B. Validité interne du traité: violation des règles impératives (<i>ius cogens</i>).....	86
C. Procédure d'annulation : de l'invalidité à l'inopposabilité	88
Section II. Les effets des traités.....	89
§1. <i>Les effets pré-conventionnels</i>	89
A. Les effets du traité non encore en vigueur : le principe de bonne foi	89
B. Les effets rétroactifs du traité en vigueur : le principe de non-rétroactivité	90
§2. <i>Les effets conventionnels</i>	92
A. Opposabilité aux parties : le « traité-contrat »	92
B. Opposabilité aux sujets internes : le « traité-loi »	93
§3. <i>Les effets extraconventionnels</i>	95
A. Le principe de l'effet relatif des traités.....	95
B. Les limites de l'effet relatif : les offres d'extension extra-conventionnelle	96
C. La renonciation à l'effet relatif : les clauses d'extension extra-conventionnelle	98
1. <i>Les dérogations expresses : la clause de la nation la plus favorisée</i>	98
2. <i>Les dérogations impliquées : les traités des organisations internationales</i>	99
Section III. La mutation des traités.....	100
§1. <i>Les mutations unilatérales</i>	100
A. La dénonciation discrétionnaire.....	101
B. L'apparition de circonstances nouvelles (renvoi)	102
C. La procédure applicable aux mutations unilatérales du traité	103
§2. <i>Les mutations convenues</i>	104
A. La suspension	104
B. L'amendement	105
C. Les traités successifs.....	106

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre III. Les actes unilatéraux du droit international	111
Section I. Les actes unilatéraux des Etats	111
§1. <i>Identification des actes étatiques unilatéraux</i>	111
A. Des actes de l'Etat : l'imputabilité	111
B. Des actes juridiques	114
1. <i>Volonté « réelle » et volonté « juridique » : le rôle du silence</i>	114
2. <i>Appréciation « objective » et appréciation « subjective » : la conformité au droit</i>	115
C. Des actes unilatéraux	116
1. <i>La cause des actes : actes unilatéraux collectifs, actes des organisations et actes conventionnels</i>	116
2. <i>La réaction aux actes : demandes, décisions et constats</i>	117
§2. <i>Typologie des actes étatiques unilatéraux</i>	119
A. Les conditions de validité des actes étatiques unilatéraux : du pouvoir discrétionnaire au pouvoir lié	119
B. L'objet des actes étatiques unilatéraux : un pouvoir réglementaire unilatéral international ?	121
Section II. Les actes unilatéraux des organisations internationales	124
§1. <i>L'identification des actes unilatéraux des organisations internationales</i>	124
A. Des actes de l'organisation : l'imputabilité	124
B. Des actes juridiques	125
C. Des actes unilatéraux	127
§2. <i>La typologie des actes des organisations internationales</i>	128
Chapitre IV. Les autres techniques d'identification du droit international	133
§1. <i>Les principes généraux de droit international</i>	133
§2. <i>Les moyens auxiliaires de détermination des règles de droit</i>	135

TITRE II. L'APPLICATION DU DROIT INTERNATIONAL

Chapitre I. Les principes généraux régissant l'application du droit international	139
Section I. Les modes d'application du droit international	139
§1. <i>Application non contentieuse du droit international</i>	139
§2. <i>Application contentieuse du droit international</i>	140
A. L'identification du différend international	141
B. Les modes de règlement des différends internationaux	141
C. Les procédures diplomatiques	143

TABLE DES MATIÈRES

Section II. Les méthodes d'application du droit international	145
§1. <i>La recherche de la volonté : l'objet de l'interprétation</i>	145
§2. <i>L'établissement de la volonté : les règles d'interprétation</i>	147
Chapitre II. Les procédures juridictionnelles d'application du droit international	149
Section I. La juridiction internationale	152
§1. <i>L'attribution de la juridiction</i>	152
A. L'organisation juridictionnelle internationale.....	152
1. <i>Les organes arbitraux</i>	152
2. <i>Les organes judiciaires</i>	154
3. <i>L'articulation entre les juridictions internationales</i>	156
B. L'engagement juridictionnel.....	157
1. <i>Le rôle de la volonté des parties</i>	158
2. <i>Les techniques conventionnelles</i>	159
3. <i>Les techniques unilatérales</i>	161
4. <i>L'arbitrage relatif aux investissements : arbitration without privity ?</i>	163
§2. <i>L'étendue de la juridiction : la compétence</i>	164
A. Les caractéristiques de la compétence	164
1. <i>Identification de la compétence</i>	164
2. <i>Statut de la compétence</i>	166
B. Les conditions de compétence	166
1. <i>La compétence matérielle</i>	166
2. <i>La compétence personnelle</i>	167
3. <i>La compétence spatiale</i>	168
4. <i>La compétence temporelle</i>	169
§3. <i>L'objet de la juridiction : la recevabilité</i>	170
A. Les conditions générales de recevabilité.....	171
1. <i>L'existence du différend</i>	171
2. <i>La possibilité d'appliquer le droit</i>	172
3. <i>La possibilité de rendre une décision obligatoire</i>	174
B. Les conditions spéciales de recevabilité	174
1. <i>La protection des intérêts privés : de la protection diplomatique aux actions directes</i>	175
2. <i>La nationalité</i>	176
3. <i>L'épuisement des voies de recours internes</i>	177
Section II. Le procès international	179
§1. <i>L'instance</i>	179
A. La délimitation de l'instance	180
1. <i>Introduction de l'instance</i>	180

TABLE DES MATIÈRES

2. <i>Objet de l'instance</i>	180
B. Les principes applicables à l'instance	182
C. Les incidents de la procédure	184
1. <i>L'urgence : les mesures conservatoires</i>	184
2. <i>Intervention, demandes reconventionnelles et exceptions préliminaires</i>	186
§2. <i>La preuve</i>	187
A. La « charge de la preuve »	188
B. Les modes de preuve	189
C. Les moyens de preuve	190
 TITRE III. L'EXÉCUTION DU DROIT INTERNATIONAL 	
Chapitre I. L'objet : les modalités d'exécution	195
Section I. Ce qu'il faut exécuter : typologie des obligations internationales	195
§1. <i>Classement suivant le contenu :</i> <i>obligations de moyens et obligations de résultat</i>	195
§2. <i>Classement suivant le destinataire :</i> <i>obligations médiates et obligations immédiates</i>	197
§3. <i>Classement suivant l'objet :</i> <i>obligations à objet simple et obligations à objet complexe</i>	199
Section II. Ce qu'il ne faut pas exécuter : limites de l'obligation d'exécuter	201
§1. <i>Les règles coutumières :</i> <i>limites générales de l'obligation d'exécuter</i>	201
A. Les limites applicables à toutes les obligations : les « circonstances excluant l'illicite »	201
B. Les limites propres aux obligations conventionnelles : les circonstances justifiant l'inexécution des traités	203
§2. <i>Les règles conventionnelles :</i> <i>limites spéciales de l'obligation d'exécuter</i>	207
A. Les exceptions	207
B. Les clauses de sauvegarde	208
C. Les dispenses d'exécution	210
Chapitre II. Le mode : les techniques d'exécution du droit international	213
Section I. L'administration de l'exécution du droit international	213
§1. <i>L'administration décentralisée de l'exécution :</i> <i>le rôle des intéressés</i>	213
A. Principes généraux : la liberté des techniques d'exécution	214

TABLE DES MATIÈRES

1. (renvoi) L'exécution de ses propres engagements.....	214
2. L'exécution des engagements des autres.....	214
B. Règles spéciales : la coopération à l'exécution.....	216
§2. L'administration centralisée de l'exécution : le rôle des organisations internationales.....	218
A. L'administration de l'exécution par l'organisation.....	218
B. L'administration de l'exécution par les Etats.....	220
1. L'administration interne : l'organisation surveille les Etats.....	220
2. L'administration externe : l'organisation assiste les Etats dans leur surveillance mutuelle.....	222
Section II. L'adaptation du droit interne.....	224
§1. L'obligation d'adapter le droit interne au droit international.....	224
A. L'adaptation imposée du droit interne.....	224
B. L'adaptation nécessaire du droit interne.....	226
§2. Les techniques d'adaptation au droit international : le cas du droit français.....	228
A. Les modèles : monisme et dualisme.....	228
B. Le droit français des traités internationaux.....	230
C. Les autres éléments du droit international : coutumes, actes unilatéraux et principes.....	235
1. Les actes unilatéraux de l'Union européenne : l'assimilation aux traités.....	235
2. Les autres actes unilatéraux : l'opportunisme casuiste.....	237
3. Les principes et la coutume : le respect de la politique juridique extérieure de la France.....	240
Chapitre III. La contrainte : les voies d'exécution.....	243
Section I. Coercition : le pouvoir d'adopter des sanctions internationales.....	244
§1. Les sanctions collectives.....	244
A. Sanctions internes des organisations internationales.....	245
B. Sanctions externes des organisations internationales ou de groupes d'Etats.....	246
1. Sanction des membres.....	246
2. Sanctions à l'encontre des tiers.....	248
§2. Les sanctions individuelles.....	249
A. Typologie des sanctions individuelles.....	250
1. Distinction suivant la nature : rétorsions et contre-mesures.....	250
2. Distinction suivant la finalité : exécution forcée et exécution d'office.....	251
B. Les contre-mesures.....	252
1. L'institution : un acte de « propre justice ».....	252
2. Les limites de l'institution : protection des tiers, régimes spéciaux et rapports de force.....	253

TABLE DES MATIÈRES

Section II. Main-forte :	
les conditions d'utilisation de la force publique.....	255
§1. <i>Le recours à la force publique nationale :</i>	
<i>la coopération internationale</i>	255
A. Le principe : le droit d'utiliser la force publique nationale pour l'exécution des obligations internationales.....	255
B. L'exception : l'obligation d'utiliser la force publique nationale pour l'exécution des obligations internationales.....	256
§2. <i>Le recours à la force publique internationale : l'ultime remède ?</i>	258
A. Le rôle du Conseil de sécurité : la force multilatérale.....	258
B. Le recours unilatéral à la force : de la « légitime défense » aux « moyens légitimes de défense »	260
Indications bibliographiques.....	263
Table des matières.....	269